

# **PROTOCOLE SANITAIRE et PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE**

**Lycée Louis Modeste Leroy – Évreux**

**Applicable du jeudi 12 novembre au samedi 19 décembre 2020**



**ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

Version 9 novembre 2020

## **Protocole sanitaire et plan de continuité pédagogique**

*Textes de référence :*

- *Protocole sanitaire : version de novembre 2020*
- *Circulaire ministérielle du 6 novembre 2020 : adaptation des modalités d'organisation des lycées face à la situation sanitaire*

### **Contexte**

La circulation du virus est très active au niveau national, en particulier depuis la rentrée de novembre. La population est de nouveau confinée depuis le 30 octobre, avec le maintien de l'ouverture des lycées pour les élèves et les étudiants.

Dans ce cadre, un nouveau protocole sanitaire a été publié par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Celui-ci insiste sur une recommandation forte de non-brassage des élèves, en particulier entre les différentes classes, les différents niveaux.

Après une semaine de fonctionnement du 2 au 7 novembre, malgré des ajustements, constatation est faite que la mise en œuvre de ces recommandations est impossible dans le cadre de notre établissement qui regroupe un lycée général et technologique et un lycée professionnel de 1500 élèves et étudiants ainsi que 235 personnels, sur un campus de 12 hectares en multiples bâtiments spécialisés. La grande majorité des élèves est tributaire des transports en commun et du ramassage scolaire, environ 1100 d'entre-eux déjeunent quotidiennement à la restauration scolaire. Enfin, environ 10% des effectifs vivent sur le site sous le régime de l'internat.

À compter du jeudi 12 novembre, et jusqu'au samedi 19 décembre, une nouvelle organisation faisant appel partiellement au distanciel se substitue et un plan de continuité pédagogique est mis en place.

### **L'ensemble des élèves et étudiants de l'établissement sont divisés en deux groupes en fonction de leur prénom :**

- De A à K (Abdul à Kyllian) : groupe AK
- De L à Z (Laïla à Zora) : groupe LZ

Aucune demande de changement de groupe ne sera acceptée.

**Les groupes AK et LZ sont présents en alternance au lycée pour une succession de périodes allant du jeudi au mercredi suivant.** L'emploi du temps habituel est strictement respecté, y compris en ce qui concerne l'ensemble des dédoublements ou groupes thématiques.

- Du jeudi 12 au mercredi 18 novembre : groupe AK
- Du jeudi 19 au mercredi 25 novembre : groupe LZ
- Du jeudi 26 novembre au mercredi 2 décembre : groupe AK
- Du jeudi 3 au mercredi 9 décembre : groupe LZ

- Du jeudi 10 au mercredi 16 décembre : groupe AK
- Du jeudi 17 au samedi 19 décembre : groupe LZ

**Dans chaque classe et dans chaque groupe, des binômes d'élèves sont constitués**, l'un appartenant au groupe AK et l'autre au groupe LZ. Chaque jour, si possible, le binôme communique et l'élève en présentiel donne les indications sur ce qui aura été fait en classe. Parallèlement, les enseignants déposent sur *Pronote* le travail à effectuer par le groupe en distanciel.

**Les services de demi-pension sont réorganisés** : des horaires stricts sont à respecter en fonction des jours et des niveaux.

Prioritaires de 13h : passage de 12h25 à 12h35 ;

Prioritaires de 13h30 : passage à 12h50 ;

Le mercredi, le flux est continu au fur et à mesure des arrivées.

Pour tous les autres, se présenter dans la file à l'horaire suivant :

	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>
<b>1<sup>er</sup></b> service	11h30 : 3 <sup>ème</sup> + 2 <sup>ndes</sup> 11h40 : 1 <sup>ères</sup> + UPE2A 11h45 : Tales + STS + CAP SUP	11h30 : Tales + STS + CAP SUP 11h40 : 3 <sup>ème</sup> + 2 <sup>ndes</sup> 11h45: 1 <sup>ères</sup> + UPE2A	11h30 : 3 <sup>ème</sup> + 2 <sup>ndes</sup> 11h40 : 1 <sup>ères</sup> + UPE2A 11h45: Tales + STS + CAP SUP	11h30 : 1 <sup>ères</sup> + UPE2A 11h40 : Tales + STS + CAP SUP 11h45 : 3 <sup>ème</sup> + 2 <sup>ndes</sup>
<b>2<sup>ème</sup></b> service	12h30 : 3 <sup>ème</sup> + 2 <sup>ndes</sup> 12h40 : 1 <sup>ères</sup> + UPE2A 12h50 : Tales + STS + CAP SUP	12h30 : Tales + STS + CAP SUP 12h40 : 3 <sup>ème</sup> + 2 <sup>ndes</sup> 12h50 : 1 <sup>ères</sup> + UPE2A	12h30 : 3 <sup>ème</sup> + 2 <sup>ndes</sup> 12h40 : 1 <sup>ères</sup> + UPE2A 12h50 : Tales + STS + CAP SUP	12h30 : 1 <sup>ères</sup> + UPE2A 12h40 : Tales + STS + CAP SUP 12h50 : 3 <sup>ème</sup> + 2 <sup>ndes</sup>

Une remise d'ordre sera effectuée au prorata du nombre de semaines en distanciel pour les élèves internes et demi-pensionnaires au forfait.

**Les locaux font toujours l'objet d'une attention particulière :**

- Désinfection des sols, interrupteurs, poignées de porte réalisée de façon quotidienne par l'équipe des agents techniques spécialement formée ;
- Désinfection des tables et des objets rendue possible à n'importe quel moment de la journée grâce à la mise à disposition dans chaque salle de spray désinfectant et d'essuie-tout ;
- Aération des locaux, si possible 15 mn toutes les deux heures.

**Les gestes et mesures barrières déjà en place restent tous plus que jamais d'actualité :**

- Port correct du masque (bouche et nez recouverts) à tout moment, sauf pendant le strict temps du repas à la restauration scolaire. Les boissons et petites collations pendant la journée ne peuvent être prises qu'en extérieur ; le masque doit être renouvelé au moins une fois quotidiennement.
- Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou, à défaut, au gel hydro-alcoolique (tous les blocs sanitaires et toutes les salles de classe sont équipées).

- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique, qu'il convient de jeter dans une poubelle.
- Éviter de se toucher le masque ou le visage.
- Respecter si possible une distance d'au moins un mètre avec les autres ; lorsque ce n'est pas possible, s'asseoir toujours à côté des mêmes personnes dans les classes et à la restauration scolaire. Dans ce dernier endroit, ne pas manger directement en face d'une autre personne.
- Saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades et les accolades.
- En cas de fièvre ou de symptômes (toux...) : rester à la maison.

### **Quelques règles supplémentaires**

- Il est interdit de stationner dans le hall d'entrée, et d'une manière générale de former un attroupement dans n'importe quelle partie du bâtiment ;
- Les récréations doivent nécessairement se passer à l'extérieur, les couloirs et halls doivent être vidés ;
- Il est interdit d'apporter un repas personnel à consommer dans l'établissement, même à l'extérieur.

### **Mesures sociales**

- Une petite flotte d'ordinateurs portables peut être prêtée aux élèves boursiers ou en situation de précarité qui en feraient la demande ;
- Les familles devant faire face à de graves difficultés peuvent saisir le fonds social de l'établissement via l'assistante sociale.

### **Une question, un besoin d'aide ?**

- Envoyez un message à [0270017x@ac-rouen.fr](mailto:0270017x@ac-rouen.fr)
- Contactez par téléphone le service de la scolarité (via le standard : 02 32 62 24 00)
- Site internet du lycée : <http://lycees.ac-rouen.fr/modeste-leroy>